



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Coaticook, le 17 février 2010

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 17 février 2010 à la salle multifonctionnelle de la susdite MRC.

Sont présents :

Réjean Masson	préfet	Martinville (M)
Ghislaine Leblond	mairesse	Barnston-Ouest (M)
Bertrand Lamoureux	maire	Coaticook (V)
Fernand Veilleux	maire	Compton (M)
Réal Ouimette	maire	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Gaby Côté	conseiller	Martinville (M)
Lucie Tremblay	mairesse	Saint-Herménégilde (M)
Jacques Madore	maire	Saint-Malo (M)
Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
Linda Ouellet	mairesse	Sainte-Edwidge-de Clifton (C)
Guy Lefebvre	maire	Stanstead-Est (M)
Gladys Bruun	mairesse	Waterville (V)

Aucune absence.

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

3.0 ORDRE DU JOUR

4.0 PROCÈS-VERBAUX

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 20 janvier 2010
- 4.2 Suivi des procès-verbaux

5.0 TRÉSORERIE

- 5.1 Paiement des comptes
 - 5.1.1 Comptes payés
 - 5.1.2 Comptes à payer
- 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d'autorisation des dépenses (janvier 2010)
- 5.3 Nourrir un enfant - Contribution 2010
- 5.4 Fonds de roulement
 - 5.4.1 Remboursement 2009
 - 5.4.2 Remboursement 2010
- 5.5 Surplus affecté
 - 5.5.1 Cours d'eau
 - 5.5.2 Fête régionale de la famille
- 5.6 Programmes d'amélioration de l'habitat - Autorisations à déboursier
- 5.7 Appropriation de surplus à des fins budgétaires
- 5.8 Développement culturel - Personnages historiques - Table de concertation culturelle



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 5.9 Capsules sportives – Remplacement
- 5.10 Felteau Réfrigération et Climatisation Inc. – Entretien – Poste SQ

- 6.0 AMÉNAGEMENT - DÉVELOPPEMENT - ENVIRONNEMENT**
 - 6.1 Demande de délai pour l'adoption du projet de Schéma d'aménagement et de développement révisé sur le territoire de la MRC de Coaticook
 - 6.2 Réseau géodésique – Contrat 2010-2012
 - 6.3 Mont Hereford – Ressource humaine
 - 6.4 Non-conformité de la demande – 364569 – Waterville
 - 6.5 Certificat de conformité – Ponceau dans la rivière Coaticook - Compton

- 7.0 AVIS DE MOTION**

- 8.0 RÈGLEMENTS**
 - 8.1 Règlement d'emprunt en attente de la subvention du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de 899 481 \$

- 9.0 AUTRES AFFAIRES**
 - 9.1 Forum de la population pour la région de l'Estrie – Composition
 - 9.2 Semaine québécoise de la déficience intellectuelle
 - 9.3 Pacte rural
 - 9.3.1 Plan de travail actualisé
 - 9.3.2 Grands prix de la ruralité 2010 – Camp 911 (catégorie prix Excellence – Innovation)
 - 9.3.3 Surveillant-Sauveteur – Suivi du projet
 - 9.4 Acti-Bus
 - 9.4.1 Plan de transport collectif 2010
 - 9.4.2 Prévisions budgétaires
 - 9.4.3 Rapport d'exploitation 2009
 - 9.4.4 Subvention du MTQ -2009
 - 9.5 Décret de la population 2010
 - 9.6 Plan de travail 2010
 - 9.7 Gestion des matières résiduelles
 - 9.7.1 Rapport de gestion des matières résiduelles 2009
 - 9.7.2 MDDEP – Contestation
 - 9.8 Tournoi de golf – Date
 - 9.9 Inode Jeunesse Estrie
 - 9.10 Programme d'aide aux MRC pour soutenir le développement économique et la création d'emplois
 - 9.10.1 Bilan 2009
 - 9.10.2 Plan de travail 2010
 - 9.11 Accueil de projet – Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine – Entente
 - 9.12 Projet de Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels des organismes municipaux, des organismes scolaires et des établissements de santé ou de services sociaux

- 10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**
 - 10.1 Procès-verbal du Comité administratif du 15 février 2010
 - 10.2 Compte rendu du Comité de sécurité publique du 20 janvier 2010



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

10.3 Compte rendu du Comité Famille du 26 janvier 2010

11.0 RECOMMANDATIONS

11.1 Comité administratif du 15 février 2010

11.1.1 Soirée reconnaissance bénévole du CAB –
Hommage

11.1.2 Appui à la SADC – Accompagnement d'entreprises
de l'Estrie en développement durable

12.0 CORRESPONDANCE

12.1 Extrait du «Registre de Correspondance»

13.0 RAPPORTS

13.1 Préfet

13.2 Délégations et porteurs de dossier

13.3 Directrice générale

13.4 Autres informations et/ou rapports

13.4.1 De l'aîné au p'tit dernier

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h37 par le préfet, Monsieur Réjean Masson qui souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC. La directrice générale, Sylvie Harvey et l'aménagiste-géomaticien, Hughes Ménard sont présents. Nancy Bilodeau, greffière, fait fonction de secrétaire.

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

3.0 ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'en vertu du *Code municipal*, le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Fernand Veilleux
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

CM2010-02-48



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

4.0 PROCÈS-VERBAUX

CM2010-02-49

4.1 SESSION ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2010

ATTENDU l'article 148.1 du *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 20 janvier 2010 et n'en requièrent pas lecture ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Henri Pariseau
APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 20 janvier 2010, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Rien à signaler.

5.0 TRÉSORERIE

5.1 PAIEMENT DES COMPTES

5.1.1 COMPTES PAYÉS

La secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes d'un montant total de 243 085,23 \$ payés au 17 février 2010 conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.

CM2010-02-50

5.1.2 COMPTES À PAYER

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 19 000,84 \$ comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES (JANVIER 2010)

La directrice générale dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2010, pour le mois de janvier, comme ici au long reproduit.

CM2010-02-51

5.3 NOURRIR UN ENFANT - CONTRIBUTION 2010

ATTENDU que le projet «Nourrir un enfant» du Club des Lions fut appuyé par la MRC de Coaticook lors de l'établissement des prévisions budgétaires pour 2010 ;

ATTENDU que le projet consiste à offrir des repas chauds le midi à l'école aux enfants défavorisés ;

ATTENDU que l'aide financière demandée par les Lions pour l'année 2010 est de 3 000 \$;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que des enfants fréquentant les écoles primaires ont déjà été identifiés pour bénéficier dudit projet ;

ATTENDU que le projet «Nourrir un enfant» cadre avec la Politique régionale de la Famille de la MRC de Coaticook ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter de contribuer de nouveau au projet des Lions «Nourrir un enfant» pour l'année 2010, pour un montant de 3 000 \$ prévu au budget ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 3 000 \$ dans la catégorie de fonctions «Aménagement» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement tel que présenté.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

5.4 FONDS DE ROULEMENT

5.4.1 REMBOURSEMENT 2009

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook doit prévoir, selon l'état détaillé du fonds de roulement, le remboursement de la dette annuelle à ce fonds ;

CM2010-02-52



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que cette dette à rembourser pour l'exercice financier 2009 est de 7 324,67 \$ pour la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Henri Pariseau
APPUYÉE par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

IL EST RÉSOLU de pourvoir au remboursement du fonds de roulement pour la catégorie de fonctions concernée, pour l'exercice financier 2009.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-02-53

5.4.2 REMBOURSEMENT 2010

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook doit prévoir, selon l'état détaillé du fonds de roulement, le remboursement de la dette annuelle à ce fonds ;

ATTENDU que cette dette à rembourser pour l'exercice financier 2010 est de 6 995,35 \$ pour la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réal Ouimette
APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté

IL EST RÉSOLU de pourvoir au remboursement du fonds de roulement, dès que les sommes d'argent seront disponibles pour cette catégorie de fonctions, pour le présent exercice financier.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

5.5 SURPLUS AFFECTÉ

CM2010-02-54

5.5.1 COURS D'EAU

ATTENDU que la MRC a procédé à la création d'un Fonds pour la gestion des cours d'eau ;

ATTENDU qu'il y a lieu d'affecter un montant du surplus accumulé au cours de l'année 2009 de ce fonds ;

ATTENDU que ce montant au 31 décembre 2009 est de 11 217,96 \$;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Jacques Madore
APPUYÉE par le conseiller régional Fernand Veilleux

IL EST RÉSOLU d'affecter à même le surplus d'exercice de 2009, de la partie «I», dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*», un montant de 11 217,96 \$ pour le Fonds de gestion des cours d'eau créé par la MRC de Coaticook.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-02-55

5.5.2 FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE

ATTENDU que la MRC a procédé à la création d'une réserve pour la Fête régionale de la famille ;

ATTENDU qu'il y a lieu d'affecter le solde non utilisé au cours de l'année 2009 de cette activité et ce pour l'année 2010 ;

ATTENDU que le solde réservé à la Fête au 31 décembre 2009 est de 6 841,13 \$;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Lucie Tremblay
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU d'affecter à même le surplus d'exercice de 2009, de la partie «I», dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*», un montant de 6 841,13 \$ pour la Fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-02-56

**5.6 PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT -
 AUTORISATIONS À DÉBOURSER**

ATTENDU que suite à la révision des processus et la décentralisation des activités de livraison des programmes de la Société d'habitation du Québec, la MRC de Coaticook, comme partenaire a maintenant une plus grande autonomie et plus de responsabilités ;

ATTENDU que le dossier F-7053023 fut autorisé dans le cadre du programme de RénoVillage, programmation 2009-2010 offert par la Société d'habitation du Québec ;

ATTENDU que la MRC verse maintenant elle-même les montants de subvention aux bénéficiaires et entrepreneurs ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réal Ouimette
APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté

IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement du montant de subvention pré-autorisé du programme RénoVillage offert par la Société d'habitation du Québec pour le dossier précité lors de la fin des travaux de même que les honoraires de l'inspecteur, Monsieur Pierre Laliberté dans ce dossier.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-02-57

5.7 APPROPRIATION DE SURPLUS À DES FINS BUDGÉTAIRES

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2010 de la catégorie de fonctions «*Aménagement*» telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus accumulé, pour un montant de 25 000 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2010 de la catégorie de fonctions «*Plan et règlement*» telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus accumulé, pour un montant de 3 319 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2010 de la catégorie de fonctions «*Sécurité publique*» telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus accumulé, pour un montant de 23 470 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2010 de la catégorie de fonctions «*Repères géodésiques*» telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus accumulé, pour un montant de 215 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2010 de la catégorie de fonctions «*Diversification*» telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus accumulé, pour un montant de 5 691 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2010 de la catégorie de fonctions «*Développement culturel*» telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus accumulé, pour un montant de 5 000 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2010 de la catégorie de fonctions «*Abattage d'arbres*» telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus accumulé, pour un montant de 765 \$;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Ghislaine Leblond
APPUYÉE par la conseillère régionale Linda Ouellet

IL EST RÉSOLU d'approprier les surplus accumulés de 2009 pour les montants tels que décrits à la présente, pour un total de 63 460 \$ pour l'exercice financier 2010.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-02-58

5.8 DÉVELOPPEMENT CULTUREL – PERSONNAGES HISTORIQUES - TABLE DE CONCERTATION CULTURELLE

ATTENDU que la qualité du projet de mise en valeur de personnages historiques initié par la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU la confirmation d'un soutien financier de la Fondation Tillotson pour la réalisation de ce projet ;

ATTENDU que les demandes de financement sont à finaliser ;

ATTENDU que le projet s'inscrit dans la planification stratégique régionale 2010-2014 de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que l'un des premiers personnages, soit celui de Matthew Henry Cochrane sera érigé sur le chemin Cochrane à Compton ;

ATTENDU que le projet contribuera à l'animation du Chemin des Cantons et offrira aux touristes des boucles de pénétration sur l'ensemble du territoire de la MRC ;

ATTENDU que la demande d'aide financière de la Table de concertation culturelle est de 3 000 \$;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter de contribuer financièrement pour une somme de 3 000 \$ au projet de mise en valeur des personnages historiques initié par la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook, pour la conception et l'implantation du personnage de M.H. Cochrane tel que présenté ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant maximum de 3 000 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement de la dépense, telle que présenté.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-02-59

5.9 CAPSULES SPORTIVES – REMPLACEMENT

ATTENDU que le projet «capsule» a été mis en place par le Conseil Sport loisirs de l'Estrie pour faciliter l'organisation et la réalisation d'activités de loisirs en milieu rural et plus particulièrement auprès de la clientèle 5-12 ans ;

ATTENDU que les capsules sportives sont constituées de matériels spécialisés pour l'animation d'activités de loisirs ;

ATTENDU que des coûts de location sont imposés pour assurer le renouvellement des équipements ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Jacques Madore
APPUYÉE par le conseiller régional Fernand Veilleux



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter le renouvellement de la baudruche du ballon de Kinball et des hockey, au coût de 164,46 \$ avant toutes taxes ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 177,41 \$ dans la catégorie de fonctions «Projets spéciaux» ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense sur réception des factures à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-02-60

5.10 FELTEAU RÉFRIGÉRATION ET CLIMATISATION INC. – ENTRETIEN – POSTE SQ

ATTENDU que Felteau Réfrigération/Climatisation Inc. a procédé à l'entretien annuel du système de climatisation du poste de police ;

ATTENDU que les coûts sont inclus dans le bail avec la Société immobilière du Québec ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Guy Lefebvre
APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter les frais de Felteau Réfrigération/Climatisation Inc., tels que présentés pour un montant de 601 \$ pour l'entretien ;
- < d'affecter et d'engager le crédit de 601 \$ dans la catégorie de fonctions «Sécurité publique» à cet effet ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

< de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

6.0 AMÉNAGEMENT -DÉVELOPPEMENT -ENVIRONNEMENT

CM2010-02-61

6.1 DEMANDE DE DÉLAI POUR L'ADOPTION DU PROJET DE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE COATICOOK

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook doit réviser son schéma d'aménagement suivant le processus établi par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) ;

ATTENDU qu'un tel processus commence par l'adoption d'une résolution afin de signifier son intention de débiter la révision de son schéma d'aménagement révisé (SAR) suivant le processus établi par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;

ATTENDU qu'une résolution afin de signifier son intention de débiter la révision de son schéma d'aménagement révisé (SAR) a été adoptée par le conseil de la MRC de Coaticook le 16 janvier 2008 sous le numéro CM2008-01-14 ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que l'étape suivante est l'adoption d'un document qui indique les principaux objets sur lesquels porte la révision, les étapes de celle-ci et l'échéance prévue pour chacune, ainsi que les municipalités, les autres municipalités régionales de comté, les organismes publics, les ministres et mandataires de l'État et les autres personnes susceptibles d'être intéressés par les objets de la révision ;

ATTENDU que le document qui indique les principaux objets sur lesquels porte la révision a été adopté le 18 juin 2008, aux termes de la résolution CM2008-06-197 ;

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook doit adopter un projet de schéma d'aménagement et de développement révisé dans les deux ans qui suivent le début de la période de révision suivant le processus établi par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;

ATTENDU que l'avis du gouvernement sur le document qui indique les principaux objets sur lesquels porte la révision a été signifié le 12 juin 2009 ;

ATTENDU que la MRC a eu à prendre en charge différents dossiers non prévus à ses plans de travail 2008 et 2009 (Internet haute vitesse en milieu rural, Table de concertation régionale des véhicules hors-route, la mise en place des organismes de bassin versant et l'élaboration des Plans directeur de l'eau, etc.) ;

ATTENDU que ces dossiers ont eu un impact sur l'échéancier initialement prévu au document qui indique les principaux objets sur lesquels porte la révision ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU de demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire un délai additionnel de 12 mois pour l'adoption d'un projet de schéma d'aménagement et de développement pour la MRC de Coaticook.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-02-62

6.2 RÉSEAU GÉODÉSIQUE – CONTRAT 2010-2012

ATTENDU que le contrat concernant l'inspection et l'entretien du réseau géodésique sera échu le 30 avril 2010 ;

ATTENDU que Services d'inspection et maintenance de repères géodésiques propose un contrat d'inspection et d'entretien sensiblement au même prix que celui de 2008-2010 ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le projet de contrat du 1^{er} mai 2010 au 30 avril 2012 et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Ghislaine Leblond
APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté

IL EST RÉSOLU

- < d'autoriser la signature du contrat d'inspection et d'entretien du réseau géodésique, tel que proposé par Services d'inspection et maintenance de repères géodésiques ;
- < d'affecter et d'engager le crédit d'un montant de 16 652,88 \$ (ou de 24 paiements mensuels de 693,87 \$) avant toutes taxes dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires mensuels.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-02-63

6.3 MONT HEREFORD – RESSOURCE HUMAINE

ATTENDU que les municipalités d'East Hereford et Saint-Herménégilde, le personnel technique de la MRC de Coaticook et des experts embauchés par la Fondation Tillotson étudient présentement différents scénarios avant que les municipalités n'acceptent les 5 700 hectares de terre sur le mont Hereford que propose de leur céder la Fondation Neil et Louise Tillotson ;

ATTENDU que Lyme Timber Company LP, chef de file dans le domaine des investissements de conservation et de gestion durable des forêts et des terres agit également à titre de consultant ;

ATTENDU que Lyme Timber Company LP est spécialisé dans l'acquisition et la gestion durable des secteurs de terres forestières importantes ;

ATTENDU qu'un plan de développement devrait être réalisé afin d'identifier et de réaliser la valeur des possibilités de conservation, les valeurs écologiques et sociales et d'exploitation forestières ;

ATTENDU qu'un tel plan nécessite des connaissances techniques et professionnelles particulières ;

ATTENDU qu'une offre fut soumise à la Fondation Neil et Louise Tillotson et à Lyme Timber Company LP afin de mettre à leur disposition les compétences d'ingénieur forestier de Madame Lucie Günther, présentement à l'emploi de la MRC à titre de géomaticienne ;

ATTENDU que s'ils acceptent, un montant de 20 000 \$ servirait à acheter une banque de temps de 100 jours ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Lucie Tremblay
APPUYÉE par la conseillère régionale Linda Ouellet

IL EST RÉSOLU d'accepter de dégager Madame Lucie Günther pour une banque de temps de 100 jours, si l'offre de la MRC est acceptée par la Fondation Neil et Louise Tillotson et contre un montant de 20 000 \$, et ce afin qu'elle procède à la réalisation d'un plan de développement, à titre d'ingénieur forestier dans le dossier du possible transfert du mont Hereford.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-02-64

6.4 NON-CONFORMITÉ DE LA DEMANDE - 364569 - WATERVILLE

ATTENDU que la Commission de protection du territoire agricole demande à la MRC de Coaticook de se prononcer sur la conformité d'une demande d'autorisation afin de permettre l'aliénation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'un terrain d'une superficie d'environ 5 000 mètres carrés dans la Ville de Waterville ;

ATTENDU que l'usage proposé est une résidence unifamiliale isolée sur un terrain à acquérir en zone WATV-051-Z01 de Waterville ;

ATTENDU que dans cette zone, l'usage n'est permis que pour une habitation reliée à une entreprise agricole ou érigée en vertu de certaines conditions de la LPTAA ;

ATTENDU que le demandeur n'invoque aucun de ces motifs au soutien de sa demande ;

ATTENDU suite à la demande à portée collective, le schéma d'aménagement révisé fut modifié afin de ne plus permettre de demande d'autorisation pour un usage résidentiel en zone agricole permanente en dehors des secteurs ayant été autorisés par cette demande en vertu de l'article 59 de la LPTAA ;

ATTENDU que le règlement 2008-472 de la Ville de Waterville fut jugé conforme au SAR ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le conseil prend en compte l'avis du service de l'aménagement à l'effet que la demande 364569 adressée à la CPTAQ n'est pas conforme au Schéma d'aménagement, ni au règlement 2008-472 de la Ville de Waterville et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Guy Lefebvre
APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté

IL EST RÉSOLU d'indiquer à la Commission de protection du territoire agricole que la demande d'autorisation 364569 afin de permettre l'aliénation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'un terrain d'une superficie d'environ 5 000 mètres carrés dans la Ville de Waterville est non conforme au Schéma d'aménagement, ni au règlement 2008-472 de la Ville de Waterville.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-02-65

6.5 CERTIFICAT DE CONFORMITÉ - PONCEAU DANS LA RIVIÈRE COATICOOK - COMPTON

ATTENDU que le ministère des Transports du Québec a pour projet de remplacer le pont P-01915 sur le chemin de la Station à Compton par un ponceau de 450 mm ;

ATTENDU que ce pont passant au-dessus d'un bras mort de la rivière Coaticook, arrive à la fin de sa vie utile ;

ATTENDU que la présence d'un pont n'est plus requise, compte tenu de l'état des lieux ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que pour la réalisation de ces travaux, le ministère des Transports du Québec doit obtenir un certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* ;

ATTENDU que l'installation d'un ponceau permettra l'égouttement de la prairie sud du chemin de la Station ;

ATTENDU que le diamètre du ponceau a été certifié par un ingénieur du MTQ ;

ATTENDU que le conseil prend en compte l'avis du service de l'aménagement à l'égard des travaux projetés et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU que la conformité fut examinée eu égard au *Règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau*, au Schéma d'aménagement révisé et du document complémentaire ;

ATTENDU que l'avis de conformité de la MRC ne dispense pas le ministère d'effectuer une demande préalable de permis auprès de la municipalité de Compton ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Jacques Madore
APPUYÉE par le conseiller régional Fernand Veilleux

IL EST RÉSOLU d'émettre un certificat de conformité au ministère des Transports du Québec pour le projet de remplacement du pont P-01915 sur le chemin de la Station à Compton par un ponceau de 450 mm, tel que présenté.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

7.0 AVIS DE MOTION

Rien à signaler.

8.0 RÈGLEMENTS

CM2010-02-66

8.1 RÈGLEMENT D'EMPRUNT EN ATTENTE DE LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE DE 899 481 \$

ATTENDU que le conseil prend en compte le règlement numéro 2-300 (2010) «Règlement d'emprunt en attente de la subvention du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de 899 481 \$» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 20 janvier 2010 ;

ATTENDU que le présent règlement a été remis aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook lors de leur convocation ;

ATTENDU que la secrétaire rappelle l'objet du règlement soit un emprunt en attendant la subvention d'un maximum de 899 481 que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire versera à TACTIC pour le déploiement d'Internet haute vitesse sur le territoire de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que la secrétaire en fait la lecture ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU

- < d'approuver et adopter le règlement 2-300 (2010) «Règlement d'emprunt en attente de la subvention du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de 899 481 \$» tel que présenté ;
- < d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 2-300 (2010), et en conséquence, signé par le préfet et la secrétaire-trésorière, et déposé sous la garde de la greffière.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

9.0 AUTRES AFFAIRES

9.1 FORUM DE LA POPULATION POUR LA RÉGION DE L'ESTRIE - COMPOSITION

La directrice générale dépose l'invitation de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie pour le Forum de la population pour la région de l'Estrie. L'Agence de la santé et des services sociaux invite la MRC à soumettre les propositions de candidatures de personnes intéressées à participer au Forum qui a pour mandat de formuler des recommandations sur les moyens à mettre en place pour améliorer la satisfaction des usagers à l'égard des services de santé et des services sociaux disponibles et pour mieux répondre aux besoins en matière d'organisation de services.

9.2 SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Du 7 au 13 mars prochain se tiendra la 22^e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle sous le thème «Je te découvre...Tu me ressembles!». Cette semaine thématique représente un moment privilégié afin d'entreprendre des actions auprès de la communauté, dont la sensibilisation par le port du ruban distinctif. Les élus sont donc invités à porter le ruban aux couleurs rouge et jaune tout au long de cette semaine.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

9.3 PACTE RURAL

CM2010-02-67

9.3.1 PLAN DE TRAVAIL ACTUALISÉ

ATTENDU que la MRC de Coaticook a adopté aux termes de la résolution CM2008-01-29, le plan de travail dans le cadre du Pacte rural 2007-2014 et l'a transmis au ministère des Affaires municipales et des Régions ;

ATTENDU que ce plan fut actualisé en 2009 aux termes de la résolution CM2009-01-40 ;

ATTENDU qu'il y a lieu d'actualiser ce plan pour satisfaire les engagements prévus au protocole ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le plan de travail ainsi actualisé et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Henri Pariseau
APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté

IL EST RÉSOLU d'approuver et d'adopter le nouveau plan de travail actualisé dans le cadre du Pacte rural 2007-2014 et de le transmettre au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2010-02-68

9.3.2 GRANDS PRIX DE LA RURALITÉ 2010 - CAMP 911
(CATÉGORIE PRIX EXCELLENCE - INNOVATION)

ATTENDU que les Grands Prix de la ruralité sont remis afin de rendre hommage aux leaders du développement rural et de mettre en évidence des MRC, des organismes ou des personnes, de même que des initiatives et des innovations, liés à la mise en œuvre des pactes ruraux et des autres mesures de la Politique nationale de la ruralité ;

ATTENDU que la Soirée des Grands Prix de la ruralité aura lieu cette année le 9 septembre 2010 ;

ATTENDU qu'il est proposé de soumettre la candidature du Camp 9-1-1 dans la catégorie «Prix Excellence - Innovation» ;

ATTENDU que ce prix est remis au promoteur d'un projet innovant issu des mesures contenues dans la Politique nationale de la ruralité ;

ATTENDU qu'il s'agit d'un projet original, novateur, mobilisateur, dont le rayonnement dépasse les limites de la MRC et qui est exportable ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Linda Ouellet
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay

IL EST RÉSOLU d'appuyer la candidature du Camp 9-1-1 pour la prochaine édition des Grands Prix de la ruralité dans la catégorie «Prix Excellence - Innovation».

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

9.3.3 SURVEILLANT-SAUVETEUR – SUIVI DU PROJET

La secrétaire dépose le dépliant «Devenir Surveillant-Sauveteur» produit avec l'aide financière du Pacte rural pour le projet d'Acti-Sports. Le cheminement des formations requises est présenté de façon simple et concise.

9.4 ACTI-BUS

CM2010-02-69

9.4.1 PLAN DE TRANSPORT COLLECTIF 2010

ATTENDU que la MRC de Coaticook a signé une entente pour l'organisation d'un service de transport collectif dans la MRC de Coaticook avec Acti-Bus de la Région de Coaticook Inc. ;

ATTENDU qu'une des obligations d'Acti-Bus est de transmettre le ou vers le 31 décembre un plan d'action et les prévisions financières de l'année suivante ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le plan de transport collectif pour l'année 2010 présenté par Acti-Bus et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Fernand Veilleux
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU d'approuver et d'adopter le plan de transport collectif d'Acti-Bus pour l'année 2010, tel que présenté.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2010-02-70

9.4.2 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

ATTENDU que la MRC de Coaticook a signé une entente pour l'organisation d'un service de transport collectif dans la MRC de Coaticook avec Acti-Bus de la Région de Coaticook Inc. ;

ATTENDU qu'une des obligations d'Acti-Bus est de transmettre le ou vers le 31 décembre les prévisions financières de l'année suivante ;

ATTENDU que le conseil prend en compte les prévisions budgétaires de 2010 présentées par Acti-Bus et en fait sien comme ici au long reproduites ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réal Ouimette
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU d'accepter les prévisions budgétaires de 2010 telles que présentées par Acti-Bus.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-02-71

9.4.3 RAPPORT D'EXPLOITATION 2009

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte le rapport d'exploitation pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009 dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural du ministère des Transports du Québec et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < d'adopter le rapport d'exploitation d'Acti-Bus de la région de Coaticook Inc., produit dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural du ministère des Transports du Québec plus amplement décrit ci-haut ;
- < de transmettre ledit rapport d'exploitation ainsi que les états financiers vérifiés de l'année 2009 à la direction régionale de l'Estrie du ministère des Transports du Québec, conformément aux obligations du programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-02-72

9.4.4 SUBVENTION DU MTQ -2009

ATTENDU qu'une enveloppe est gérée par le ministère des Transports dans le cadre de la politique nationale de la ruralité, entièrement réservée au développement du transport collectif en milieu rural ;

ATTENDU que les MRC ont la responsabilité de l'élaboration d'un projet de transport collectif ;

ATTENDU que la MRC a procédé à une étude des besoins et de faisabilité dans l'exploitation d'un service de transport collectif en milieu rural afin d'avoir accès au *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural* ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que l'organisme de transport adapté (Acti-Bus) gère les différentes facettes du transport collectif sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU que l'aide gouvernementale pour l'année 2009, n'a toujours pas été versée à la MRC ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook est admissible à une aide équivalente au double de la contribution du milieu ainsi que la part provenant des usagers, jusqu'à concurrence de 100 000 \$;

ATTENDU que la contribution du milieu pour la dernière année fiscale est de 17 494 \$ et que la part versée par les usagers est de 48 077 \$ pour la même période, pour un total de 65 571 \$;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Linda Ouellet
APPUYÉE par le conseiller régional Fernand Veilleux

IL EST RÉSOLU

- < de procéder à nouveau à la demande de l'aide financière auprès du ministère des Transports du Québec, dans le cadre du *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural* pour l'année 2009 ainsi qu'à la demande pour 2010, auxquelles la MRC de Coaticook a droit ;
- < de remettre le montant ainsi perçu ainsi que l'aide financière reçue du ministère dans le cadre du *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural*, à Acti-Bus ;
- < de transmettre copie de la présente résolution à Acti-Bus.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

9.5 DÉCRET DE LA POPULATION 2010

La secrétaire dépose la mise à jour de la population pour 2010 (sur la base du décret 1334-2009 publié par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire) servant de base de calcul pour le nombre de vote au sein du conseil et du pourcentage de voix exprimées lors de décisions.

CM2010-02-73

9.6 PLAN DE TRAVAIL 2010

ATTENDU que le conseil prend en compte le plan de travail 2010 pour l'ensemble des professionnels de la MRC de Coaticook ainsi que de la direction générale et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Lucie Tremblay
APPUYÉE par le conseiller régional Réal Ouimette

IL EST RÉSOLU d'entériner le plan de travail 2010 tel que déposé et présenté.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

9.7 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CM2010-02-74

9.7.1 RAPPORT DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2009

ATTENDU que le conseil prend en compte le Rapport de gestion des matières résiduelles recueillies en 2009 sur le territoire de la MRC de Coaticook et en fait sien comme ici au long reproduit ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le Rapport permet de comparer la gestion de 2009 à celle de 2008 ;

ATTENDU que l'on constate une baisse généralisée du recyclage, une hausse du compostage, une réduction des déchets enfouis ;

ATTENDU que chacune des municipalités a également reçu son bilan personnalisé ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Henri Pariseau
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay

IL EST RÉSOLU d'accepter et d'approuver le Rapport de gestion des matières résiduelles recueillies en 2009 sur le territoire de la MRC de Coaticook tel que présenté.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-02-75

9.7.2 MDDEP - CONTESTATION

ATTENDU que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) verse des sommes importantes aux municipalités dans le cadre du programme sur la redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles ;

ATTENDU que 80 % des sommes versées sont redistribuées au prorata de la population et que 20 % selon la performance des municipalités en regard de l'élimination des matières résiduelles ;

ATTENDU que la performance est évaluée en fonction de la quantité de déchets enfouis par habitant ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que lorsque la quantité de déchets éliminés est inférieure à 200 kg/pers, le MDDEP la considère comme «non-valide» sans même vérifier que la donnée est réellement valide ou non, une moyenne de groupe est alors utilisée pour le calcul de la performance ;

ATTENDU que conformément au Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Coaticook, chacune des municipalités de la MRC de Coaticook ont instauré la collecte des matières compostables en janvier 2008 et plusieurs ont réduit la fréquence de collecte des ordures de façon drastique ;

ATTENDU que la quantité de déchets enfouis était de 196 kg/personne pour l'ensemble de la MRC de Coaticook en 2009 ;

ATTENDU que 7 des 12 municipalités ont obtenus des taux d'enfouissement inférieur à 200 kg/pers ;

ATTENDU que l'objectif initial de cette redevance est d'encourager les efforts réalisés par les municipalités pour diminuer la quantité de déchets enfouis ;

ATTENDU que plusieurs petites municipalités ont exigé des balances intégrées sur les camions de collecte afin d'obtenir des quantités précises et de bien pouvoir départager le contenu d'un camion qui dessert plusieurs municipalités lors d'un même circuit ;

ATTENDU que le site d'enfouissement qui reçoit les déchets est muni d'une balance, ce qui assure la précision des résultats ;

ATTENDU que malgré plusieurs communications avec les responsables du MDDEP, les erreurs se répètent et se multiplient pour les différentes municipalités de la MRC ;

ATTENDU que nous avons constaté des erreurs de calculs au détriment de 8 municipalités de la MRC de Coaticook, pour le versement de décembre 2009 ;

ATTENDU que ces erreurs représentent un manque à gagner d'environ 3 800 \$ pour ces municipalités, et ce, pour le seul versement de décembre 2009 ;

ATTENDU que les ajustements liés à la performance de juin 2009 ont été conséquemment également erronés ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Jacques Madore
APPUYÉE par le conseiller régional Fernand Veilleux

IL EST RÉSOLU

< de demander un ajustement rétroactif au MDDEP pour les derniers versements qui n'ont pas été à la hauteur de la performance réelle pour les municipalité de Coaticook, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Venant-de-Paquette et Stanstead-Est ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- < de demander au MDDEP que des corrections soient effectuées dans leur système afin que les quantités de déchets enfouis inférieures à 200 kg/pers/an soient considérées «valide» lors des prochains calculs du montant des redevances retournés aux municipalités, afin d'éviter de nouvelles erreurs et de respecter l'objectif initial d'encourager la réduction de la quantité de déchets enfouis ;
- < de faire parvenir une copie de la présente résolution à l'ensemble des municipalités locales, à la députation régionale ainsi qu'à la FQM pour appui.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-02-76

9.8 TOURNOI DE GOLF - DATE

ATTENDU que la date du 7 juillet fut réservée pour l'édition 2010 du tournoi de golf au profit de la Fête régionale de la famille ;

ATTENDU qu'une autre réservation aurait préséance au Club de golf de Coaticook ;

ATTENDU qu'il est souhaitable que le tournoi de golf demeure dans cette semaine-là ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU de tenir l'édition 2010 du tournoi de golf au profit de la Fête régionale de la famille le jeudi 8 juillet au Club de golf de Coaticook.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-02-77

9.9 INODE JEUNESSE ESTRIE

ATTENDU qu' «Inode Jeunesse Estrie» désire présenter une demande d'aide financière au Fonds Régional d'Investissement Jeunesse et souhaite l'appui de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que le projet d'Inode Jeunesse Estrie vise à favoriser l'intégration et la rétention des jeunes finissants dans les différents territoires de la région de l'Estrie ;

ATTENDU qu'en soutenant et en accompagnant les milieux dans une recherche de solutions, à augmenter l'attrait des jeunes pour la région de l'Estrie, qu'ils y vivent déjà ou non ;

ATTENDU qu'au moins 2 municipalités seraient choisies par MRC pour de l'accompagnement ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Jacques Madore
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU

- < d'appuyer le projet d' «Inode Jeunesse Estrie» tel que présenté, pour leur demande d'aide financière au Fonds Régional d'Investissement Jeunesse ;
- < de faire parvenir une copie de la présente résolution à la requérante .



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

9.10 PROGRAMME D'AIDE AUX MRC POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

CM2010-02-78

9.10.1 BILAN 2009

ATTENDU que la MRC de Coaticook participe à un *Programme d'aide financière aux MRC pour le développement économique et la création d'emplois* ;

ATTENDU qu'un bilan du programme d'activités pour l'exercice financier 2009 en matière de développement local et d'aménagement du territoire doit être produit ;

ATTENDU que le conseil de la MRC prend en compte le bilan et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gaby Côté
APPUYÉE par le conseiller régional Guy Lefebvre

IL EST RÉSOLU d'adopter le bilan pour l'année 2009, et en conséquence de le transmettre à la direction régionale de l'Estrie du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-02-79

9.10.2 PLAN DE TRAVAIL 2010

ATTENDU que la MRC de Coaticook participe à un *Programme d'aide financière aux MRC pour le développement économique et la création d'emplois* ;

ATTENDU qu'un plan de travail doit être produit pour l'année 2010 pour répondre aux exigences du *Programme* ;

ATTENDU que le conseil de la MRC prend en compte le plan de travail et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Ghislaine Leblond
APPUYÉE par le conseiller régional Réal Ouimette

IL EST RÉSOLU

- < d'approuver le plan de travail pour l'année 2010, et en conséquence de le transmettre à la Direction régionale de l'Estrie du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, tel que requis par le *Programme d'aide financière aux MRC pour le développement économique et la création d'emplois* ;
- < de demander au ministère, l'octroi de l'aide financière telle que prévue audit *programme*.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-02-80

9.11 ACCUEIL DE PROJET - MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE - ENTENTE

ATTENDU le projet de mise en valeur douze (12) personnages historiques, soit un par municipalité de la MRC de Coaticook, qui ont marqué l'histoire et le développement de la région ;

ATTENDU que ce sera un produit d'appel touristique pour la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'il s'agit d'un très bon projet d'animation pour le Chemin des Cantons traversant la MRC ;

ATTENDU que le projet implique la conception et la fabrication desdits personnages ;

ATTENDU que le premier personnage serait celui de Matthew Henry Cochrane qui serait installé sur le chemin Cochrane faisant partie du Chemin des Cantons ;

ATTENDU que le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dispose d'un programme d'aide financière «Accueil de projet» ayant pour objectif «d'améliorer la qualité et augmenter l'offre, dans ses différents secteurs d'intervention sur l'ensemble du territoire québécois, de biens, d'activités ou de services culturels ou de communication» ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Lucie Tremblay
APPUYÉE par le conseiller régional Fernand Veilleux

IL EST RÉSOLU

- < de confier le mandat à l'agente de développement culturel, Madame Shirley Lavertu de formuler une demande d'aide financière au programme «Accueil de projet» du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et ce, pour le projet de mise en valeur douze (12) personnages historiques ayant marqué la région de la MRC de Coaticook ;

- < d'autoriser le préfet, Monsieur Réjean Masson à agir à titre de mandataire et à ce titre l'autoriser à signer les documents nécessaires au nom de la MRC de Coaticook, afin de donner plein effet à la présente résolution.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-02-81

9.12 PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DES ORGANISMES MUNICIPAUX, DES ORGANISMES SCOLAIRES ET DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ OU DE SERVICES SOCIAUX

ATTENDU que le *Projet de Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels des organismes municipaux, des organismes scolaires et des établissements de santé ou de services sociaux* est présentement à l'étude à l'Assemblée nationale ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que l'objectif poursuivi de fournir au public un droit d'accès aux documents que détiennent les municipalités et autres organismes municipaux est louable ;

ATTENDU que tout organisme dont le CA est formé d'au moins un élu municipal, siégeant à ce titre et dont une municipalité adopte ou approuve le budget ou contribue à plus de la moitié du financement sera également soumis à ce règlement ;

ATTENDU que le règlement prévoit une série de documents qui devront obligatoirement être en ligne ;

ATTENDU que tout autre document présentant un intérêt pour l'information du public devra également être mis en ligne ;

ATTENDU qu'il est précisé que tous les documents devront être mis en ligne avec diligence ;

ATTENDU que ce projet de règlement ne tient pas compte **ni** de la taille **ni** des ressources humaines ou financières des petites municipalités et organismes du Québec ;

ATTENDU que ce qui est proposé est une diffusion active (rendre disponible de l'information avant qu'elle ne soit demandée ou souhaitée) ;

ATTENDU que la MRC devra également rendre accessible les documents jugés utiles par une municipalité ou organisme n'ayant pas de site internet ;

ATTENDU que l'exercice sera fastidieux ;

ATTENDU que plusieurs municipalités et organismes ont déjà un budget limité ;

ATTENDU que les réalités du milieu rural n'ont pas été prises en considération ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Linda Ouellet
APPUYÉE par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

IL EST RÉSOLU

- < de témoigner l'opposition du conseil de la MRC de Coaticook au projet de règlement tel que rédigé au gouvernement du Québec ;
- < de demander une dispense ou un allègement du fardeau pour les municipalités de moins de 5 000 habitants ;
- < de faire parvenir une copie de la présente résolution à l'ensemble des municipalités de la MRC de Coaticook, à la Fédération québécoise des municipalités ainsi qu'à la députation régionale pour appui.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

10.1 PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 15 FÉVRIER 2010

La secrétaire dépose le procès-verbal de la session extraordinaire du comité administratif du 15 février 2010.

10.2 COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU 20 JANVIER 2010

La secrétaire dépose le compte-rendu du Comité de sécurité publique du 20 janvier 2010.

10.3 COMPTE RENDU DU COMITÉ FAMILLE DU 26 JANVIER 2010

La secrétaire dépose le compte rendu de la réunion du Comité Famille du 26 janvier 2010.

11.0 RECOMMANDATIONS

11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 15 FÉVRIER 2010



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2010-02-82

11.1.1 SOIREE RECONNAISSANCE BENEVOLE DU CAB - HOMMAGE

ATTENDU que le Centre d'Action Bénévole de la MRC de Coaticook tiendra les activités de reconnaissance dans le cadre de la Semaine nationale de l'action bénévole du 18 au 24 avril 2010 ;

ATTENDU qu'un organisme peut honorer un bénévole par année ;

ATTENDU que les bénévoles proposés par le comité administratif sont Messieurs Réal Beloin, Peter Kilburn et René Larochelle pour leur implication ;

ATTENDU qu'un cadeau est également remis lors de cette soirée reconnaissance ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif telle qu'apparaissant au procès-verbal du 15 février 2010 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Jacques Madore
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay

IL EST RÉSOLU

- < d'honorer lors de la soirée de reconnaissance des bénévoles dans le cadre de la Semaine nationale de l'action bénévole Monsieur Peter Kilburn, pour son dévouement et sa disponibilité depuis des années au sein de divers comités de la MRC sur les questions touchant la forêt ;
- < advenant le refus de M. Kilburn de participer à une telle activité, d'honorer Monsieur René Larochelle pour les mêmes raisons et son implication sociale ;
- < de confier le mandat à la direction générale de trouver un cadeau approprié, pour un montant de 50 \$;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 50 \$ dans la catégorie de fonctions «Aménagement» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement sur réception de la facture à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-02-83

**11.1.2 APPUI À LA SADC - ACCOMPAGNEMENT
D'ENTREPRISES DE L'ESTRIE EN DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

ATTENDU que la SADC du Haut-Saint-François en collaboration avec les SADC de la région de Coaticook, de la région de Mégantic et des Sources sollicitent l'appui de la MRC de Coaticook pour présenter une demande d'aide financière de 100 000 \$ à la Conférence régionale des élus de l'Estrie pour un projet d'accompagnement d'entreprises de l'Estrie en développement durable ;

ATTENDU que ce projet de développement durable permettra d'accompagner des PME, qui autrement ne s'engageraient pas dans une telle démarche, faute de ressources ;

ATTENDU que le projet aura 2 volets : l'un proposera des ateliers de formation aux entreprises et l'autre offrira de l'accompagnement et un encadrement spécifique à celles ayant démontré leur intérêt à se lancer dans une démarche de développement durable ;

ATTENDU que ledit projet aura non seulement un impact positif sur l'environnement, mais également sur l'économie locale en consolidant les entreprises et des emplois ;

ATTENDU que ce projet est en lien avec les priorités locales et régionales, de même qu'avec les objectifs proposés dans le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif telle qu'apparaissant au procès-verbal du 15 février 2010 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU

- < d'appuyer les démarches de la SADC du Haut-Saint-François en collaboration avec les SADC de la région de Coaticook, de la région de Mégantic et des Sources pour la demande d'aide financière de 100 000 \$ qu'ils désirent présenter à la Conférence régionale des élus de l'Estrie pour un projet d'accompagnement d'entreprises de l'Estrie en développement durable ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

< de transmettre une copie conforme de la présente résolution à la requérante.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

12.0 CORRESPONDANCE

12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

13.0 RAPPORTS

13.1 PRÉFET

Le préfet, Monsieur Réjean Masson fait un bref retour sur ses principales activités, soient : la Conférence régionale des élus (CRÉ) où les réflexions quant à l'avenir de l'aéroport régional continuent. Un comité fut formé à cet effet afin d'obtenir une contribution du milieu, puisque la Ville de Sherbrooke ne veut plus maintenir l'organisme seule. Il a également assisté à une présentation sur le programme DéfiClimat. Le Centre Élie Carrier a obtenu de la CRÉ-Estrie une aide financière de 10 000 \$ devant servir aux rénovations. Il fut élu président de la Commission des ressources naturelles et du territoire. Il a assisté au brunch-conférence organisé par l'UPA-Estrie où il fut question des coupures du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Il a assisté au spectacle pour les 100 ans de la Tribune le 15 février dernier.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER

Jacques Madore, responsable des loisirs invite les membres du conseil à participer au Super Beach Party qui se tiendra le 22 mai au Centre récréatif Gérard Couillard sous la présidence d'honneur de Monsieur René Larochelle. Les profits de cet événement seront pour le maintien du travailleur de rue.

Réal Ouimette, responsable du transport, indique que la prochaine réunion d'Acti-Bus est le 18 février. Le bail d'Acti-Bus au niveau des ateliers municipaux de la Ville de Coaticook prend fin en août 2010 et la Ville a indiqué son intention de ne pas le renouveler.

Lucie Tremblay, responsable des dossiers culturels, mentionne que la Commission scolaire des Hauts-Cantons sera rencontrée afin de leur présenter les activités culturelles éducatives offertes sur le territoire de la MRC. La Table de concertation culturelle a tenu son Lac-à-l'épaule le 30 janvier dernier. Le calendrier et les personnages historiques furent au centre des discussions. Au niveau de la famille, elle annonce que la communication De l'aîné au p'tit dernier s'en vient et invite les municipalités à le diffuser.

Richard Belleville, responsables des dossiers des matières résiduelles indique que Recycle-City a enregistré un faible profit en décembre dernier pour la gestion de la Régie de tri et la réception d'une subvention de 430 000 \$ permettra d'aller de l'avant avec les travaux projetés. Il fut question du remplacement de Guy Labbé.

Gladys Bruun indique qu'au niveau de la SADC le fonds de soutien aux entreprises est fortement sollicité. Madame Lisette Proulx de Compton fait maintenant partie de l'équipe au niveau jeunesse. Le site web du CLD se refait une beauté.

Fernand Veilleux indique que lors de la dernière réunion du COGESAF un mémoire sur les cyanobactéries fut présenté et que l'UPA a manifesté son désaccord quant aux conclusions. Le Plan directeur de l'eau fut également présenté.

Ghislaine Leblond, à titre de déléguée au CIARC, rappelle que le Vin et Fromage de l'Exposition de la Vallée de la Coaticook se tiendra le 27 février prochain. La fenestration de la maison devra être changée et le chalet rénové. L'achat d'un camion réfrigéré s'est concrétisé. Un programme de réinsertion sociale avec des chevaux a débuté.

13.3 DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale fait un bref retour sur ses principales activités, soient : la vérification comptable, suivi auprès de CAUCA au niveau du Schéma de couverture de risque en incendie, rencontre du conseil d'administration de la Régie de tri, rencontre avec la CPTAQ et l'UPA afin d'échanger sur les aspects administratifs de l'article 59 de la LPTAA sur le territoire, rencontre du comité régional pour l'avis préliminaire pour les projets régionaux et mise à jour du plan de travail du pacte rural, rencontre du CA de TATCTIC pour le lancement des appels d'offres et la détermination de la Phase I, Rencontre du comité local et des américains pour l'avenir du mont Hereford, rencontre du comité de travail nommé par le comité de diversification pour revoir les critères du *Fonds monoindustriel*, etc.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

13.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS

13.4.1 DE L'AÎNÉ AU P'TIT DERNIER

La secrétaire dépose la nouvelle édition de la publication De l'aîné au p'tit dernier. Les municipalités sont invitées à faire circuler l'information.

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

Rien à signaler.

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22h25.

LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

LE PRÉFET

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 17 février 2010.

Responsable des archives